Commune d'EPAGNY METZ-TESSY (Haute-Savoie)

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa : télétransmission en Préfecture le 2 8 SEP. 2023 publication en ligne le 2 8 SEP. 2023

DÉCISION DU MAIRE n° 2023 / 62

Attribution de l'accord-cadre à bons de commande de fourniture de produits et de matériels d'entretien et d'hygiène

Le Maire d'EPAGNY METZ-TESSY,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22 qui donne la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au Maire pour la durée de son mandat, tout ou partie de ses fonctions,
- * **VU** le Code de la Commande Publique, notamment en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1,
- * **VU** la délibération du Conseil Municipal n° 2020 / 44 en date du 26 mai 2020, donnant délégation à Monsieur le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite de 214 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget,
- * CONSIDÉRANT la nécessité de disposer d'un accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de produits et de matériels d'entretien et d'hygiène :

✓ Durée de l'accord-cadre

12 mois, renouvelable 3 fois,

✓ Montant de l'accord-cadre

Minimum annuel : 10 000.00 € HT

✓ Montant de l'accord-cadre

Maximum annuel : 45 000.00 € HT

DÉCIDE

- → Après examen des offres, d'attribuer l'accord-cadre à bons de commande à la société PAREDES CSE, comme présentant l'offre la plus économiquement avantageuse ;
- ⇒ La présente décision sera portée à la connaissance du public par publication électronique sur le site internet de la commune ;
- ⇒ La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication;

Epagny Metz-Tessy, le 26 septembre 2023,

Le Maire,

Roland DAVIET